

**REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE**

**MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR  
ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE  
UNIVERSITE MOULOUD MAMMERI DE TIZI-OUZOU  
SOUS- DIRECTION DES PERSONNELS ET DE LA FORMATION**

**PROCES VERBAL DU JURY CHARGE D'ETABLIR LA LISTE D'ADMISSION DEFINITIVE A  
L'EXAMEN PROFESSIONNEL POUR L'ACCES AU GRADE D'INGENIEUR PRINCIPAL DES  
LABORATOIRES UNIVERSITAIRES**

L'An Deux Mille Vingt Quatre (2024) et le Trois (03) du mois de Juillet, s'est tenue au siège de l'Université Mouloud MAMMERI de Tizi-Ouzou – Sous-direction des personnels et de la formation, la réunion du jury chargé d'étudier la liste d'admission à l'examen professionnel pour l'accès au grade d'Ingénieur Principal des Laboratoires Universitaires, et ce conformément aux dispositions de la décision N° 96 du 13/02/2024.

**ETAIENT PRESENTS LES MEMBRES SUIVANTS :**

Monsieur BQUA Ahmed,

Recteur de l'U. M. M. T. O. (Président)

Monsieur BOUDJIT Kamel,

Chef du centre (membre)

Monsieur CHAABNA Ameer,

Correcteur (membre)

Monsieur BOURIACHI Fares,

Correcteur (membre)

**Le Jury après :**

- Confirmation de la publicité de la décision N° 96 du 13/02/2024, de l'Université Mouloud MAMMERI de Tizi-Ouzou portant ouverture d'un examen Professionnel pour l'accès au grade d'Ingénieur Principal des Laboratoires Universitaires sus cité et suite à :

1° - Examen des notes et des moyennes obtenues par les candidats, tel que mentionnées dans les relevés de notes établis par le centre d'examen (La Faculté de Génie Electrique, de l'Université des Sciences et Technologie Houari BOUMEDIENE).

2° - Confirmation du nombre de poste budgétaires ouverts au titre de l'examen professionnel en question (03 postes ouverts).

3° - Vérification de l'ensemble des conditions statutaires notamment le grade et l'ancienneté exigées pour la participation à l'examen professionnel suscité.



-Adopte à l'unanimité de ses membres, la liste d'admission définitive des candidats ayant obtenus une moyenne générale égale au moins à 10/20 sans note éliminatoire.

**- Liste d'admission définitive par ordre de mérite :**

KACI épouse OULD RABAH Célia	16,71
ABDELLI Inesse	15,29
MAZI épouse CHAOUCHI Damia	14,86

**-Liste d'attente par ordre de mérite :**

IHADDADENE Fetta épouse YESSAD	14,29
LATEB Zahia	13,86
SETBEL IDIR	13,07

- L'ordre du jour étant épuisé, la séance fut levée à 11h 30mn.

*Signature des membres du jury*

<i>Le Chef du centre (membre)</i>	<i>Le correcteur (membre)</i>	<i>Le correcteur (membre)</i>	<i>Le Recteur de l'UMMTO (président)</i>
Monsieur BOUDJIT Kamel	Monsieur CHAABNA Ameur	Monsieur BOURIACHI Fares	Monsieur BOUDA Ahmed

- De tout ce que dessus, a été dressé le présent procès-verbal.